

PANEL ENTRANTS 2012 DIVERSITÉ DES PARCOURS VERS L'ACCÈS À L'EMPLOI

GUILLAUME BLACHE ET KARINE SABY – DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

L'enquête « entrants au chômage » porte sur une cohorte de demandeurs d'emploi s'inscrivant sur les listes de Pôle emploi au cours du mois de décembre de chaque année paire. Cette enquête, se déroulant en trois vagues successives à intervalle de six mois chacune, permet de donner des éléments descriptifs sur les trajectoires des demandeurs d'emploi sur une période totale de 18 mois et d'apprécier ainsi les facteurs de reclassement. Les résultats présentés ici concernent les entrants de décembre 2012 et sont issus des trois interrogations qui ont eu lieu en juin 2013, décembre 2013 et juin 2014.

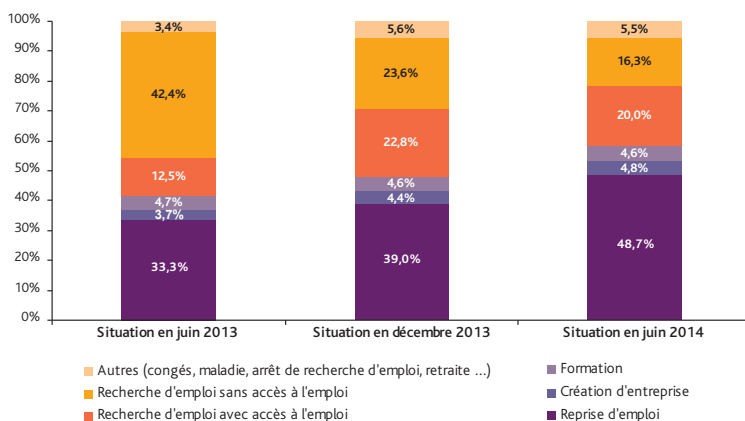
Près de la moitié des personnes interrogées (48,7 %) sont en emploi dix-huit mois après l'inscription et 4,8 % ont créé leur entreprise, soit un taux global de retour à l'emploi de 53,5 %, contre 43,4 % douze mois après l'inscription et 37,0 % six mois après l'inscription. La part des personnes toujours en recherche d'emploi s'élève à 36,3 % en juin 2014, soit 10,1 points de moins qu'en décembre 2013 (46,4 %) et 18,6 points de moins qu'en juin 2013 (54,9 %). La proportion de celles se déclarant en formation reste constante sur l'ensemble des dix huit mois, entre 4,6 % et 4,7 %. (cf. Graphique 1). Parmi les personnes en emploi (hors création

d'entreprise) en juin 2014, plus d'une sur deux estime que l'emploi retrouvé correspond à ce qu'elle cherchait et 88,4 % s'en disent satisfaites. La candidature spontanée reste le moyen le plus souvent mobilisé parmi celles qui ont retrouvé un emploi (27,5 % déclarent avoir utilisé ce moyen). A peine plus d'un demandeur d'emploi sur quatre (26,2 %) a dû faire des concessions pour obtenir un emploi. Parmi les concessions les plus souvent évoquées, se distinguent la baisse de salaire par rapport à l'emploi occupé auparavant, la durée de travail différente ainsi que l'allongement de la durée de trajet.

GRAPHIQUE 1

SITUATION EN JUIN 2013, DÉCEMBRE 2013 ET JUIN 2014 DES PERSONNES S'ÉTANT INSCRITES À PÔLE EMPLOI EN DÉCEMBRE 2012

Situation à 6 mois, 12 mois et 18 mois après l'inscription



Plus d'un demandeur d'emploi sur deux (53,5%) inscrit au cours du mois de décembre 2012 est en activité (salarié ou non) dix-huit mois après l'inscription. Près de huit personnes sur dix ont eu un accès à l'emploi au cours de ces 18 mois, soit une proportion en léger recul par rapport à celle observée pour les inscrits de décembre 2010 et décembre 2008. La part des emplois durables croît de manière continue tout au long de la période de suivi et près de la moitié des demandeurs d'emploi occupant un emploi court en juin 2013 (soit six mois après l'inscription) obtiennent un emploi durable un an après. Les sorties du chômage sont plus nombreuses en début de période et avoir connu de multiples emplois sans chômage avant l'inscription à Pôle emploi exerce une influence positive sur le retour à l'emploi. Le bilan de ces dix-huit mois témoigne d'une hétérogénéité certaine dans les parcours professionnels qui suivent l'inscription à Pôle emploi. Ainsi, se distinguent des parcours caractérisés par de fortes difficultés d'accès à l'emploi, ou au contraire par la rapidité d'accès aux emplois pérennes. D'autres parcours présentent des allers retours réguliers entre emploi et chômage, tandis que certains manifestent une évolution progressive du chômage à l'emploi durable. Les caractéristiques des demandeurs d'emploi tels que l'âge, le niveau de formation ou le passé professionnel ne sont pas sans lien avec les types de parcours suivis.

78,6%

DES DEMANDEURS D'EMPLOI
ONT ACCÉDÉ À UN EMPLOI AU
COURS DES 18 MOIS QUI ONT
SUIVI L'INSCRIPTION

1 Source des données : enquête « entrants au chômage » en décembre 2012 - Pôle emploi.

LA PART DES EMPLOIS DURABLES CROÎT DE MANIÈRE CONTINUE AU COURS DES MOIS QUI SUIVENT L'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI

Au mois de janvier 2013, la part des emplois durables (y compris créations d'entreprises) s'établit à 12,4 % et augmente progressivement tout au long de la période pour atteindre 41,5 % au 18ème mois. L'analyse des transitions

montre que près d'une personne sur deux (49,1%) occupant un emploi court en juin 2013 (d'une durée inférieure à six mois) a un emploi durable un an plus tard. Parmi l'ensemble des personnes en emploi en juin 2013, 74,7 % occupent encore un emploi un an plus tard. L'insertion sur le marché du travail augmente également d'une vague à l'autre. Ainsi, 40,6 % des personnes qui étaient en recherche d'emploi en juin 2013 ont un emploi en juin 2014.

TABEAU 1

SITUATION EN DÉCEMBRE 2013 EN FONCTION DE LA SITUATION EN JUIN 2013

EN JUIN 2013	EN DÉCEMBRE 2013				
	En recherche d'emploi	En emploi durable	En emploi court	Autres	Total
En recherche d'emploi	61,2%	20,4%	9,3%	9,1%	100,0%
En emploi	26,7%	56,4%	11,2%	5,7%	100,0%
En emploi durable	22,9%	66,5%	5,4%	5,2%	100,0%
En CDI	14,1%	79,7%	3,1%	3,1%	100,0%
En emploi court	34,1%	36,5%	22,5%	6,9%	100,0%
Autres	40,6%	16,3%	7,4%	35,7%	100,0%

Autres : congés, arrêt de recherche d'emploi, retraite...

Source des données : enquête « entrants au chômage » en décembre 2012 - Pôle emploi

TABEAU 2

SITUATION EN JUIN 2014 EN FONCTION DE LA SITUATION EN JUIN 2013

EN JUIN 2013	EN JUIN 2014				
	En recherche d'emploi	En emploi durable	En emploi court	Autres	Total
En recherche d'emploi	49,3%	30,2%	10,4%	10,1%	100,0%
En emploi	19,3%	63,6%	11,1%	6,0%	100,0%
En emploi durable	16,4%	71,1%	7,2%	5,3%	100,0%
En CDI	12,3%	80,7%	2,3%	4,7%	100,0%
En emploi court	25,0%	49,1%	18,6%	7,3%	100,0%
Autres	35,0%	26,2%	10,3%	28,5%	100,0%

Autres : congés, arrêt de recherche d'emploi, retraite...

Source des données : enquête « entrants au chômage » en décembre 2012 - Pôle emploi

Lecture des tableaux : 20,4 % des personnes qui étaient en recherche d'emploi en juin, ont trouvé un emploi durable en décembre 2013.

ENCADRÉ 1

LA BAISSÉ DU RETOUR ET DE L'ACCÈS À L'EMPLOI EST EN LIEN AVEC UNE CONJONCTURE DIFFICILE

Le taux de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2012 est en recul au regard de ceux observés pour les inscrits de décembre 2010 et décembre 2008. Dix-huit mois après leur inscription sur les listes, 57,1% des inscrits de décembre 2008 étaient en emploi, contre 53,5 % pour les inscrits de décembre 2012.

Concernant le taux d'accès à l'emploi au cours des mois qui suivent l'inscription (que la personne soit encore ou non en emploi six, douze ou dix-huit mois après l'inscription), la légère embellie observée pour les inscrits de décembre 2010 ne se confirme pas et le taux d'accès des inscrits de décembre 2012 se situe à un niveau plus faible que celui observé pour les inscrits de décembre 2008. Ce recul concerne l'ensemble des vagues. Ainsi, le taux d'accès à l'emploi à six mois s'établit à 50,7% pour les inscrits de décembre 2012 (contre 53,1% pour les inscrits de décembre 2008). De même, le taux d'accès à l'emploi à dix-huit mois recule de près de 2 points entre 2008 et 2012 (80,5 % en 2008, 80,0 % en 2010 et 78,6 % en 2012).

TABLEAU 3

TAUX DE RETOUR ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

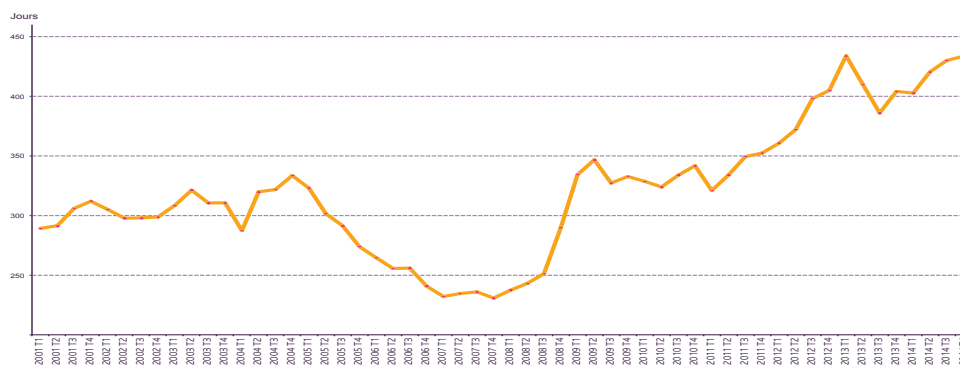
	Panel 2008	Panel 2010	RPanel 2012
Taux de retour à l'emploi			
Vague 1 : situation 6 mois après l'inscription	39,0%	39,5%	37,0%
Vague 2 : situation 12 mois après l'inscription	47,4%	46,2%	43,4%
Vague 3 : situation 18 mois après l'inscription	57,1%	55,9%	53,5%
Taux d'accès à l'emploi			
Vague 1 : au cours des 6 mois qui suivent l'inscription	53,1%	56,9%	50,7%
Vague 2 : au cours des 12 mois qui suivent l'inscription	72,3%	73,4%	70,6%
Vague 3 : au cours des 18 mois qui suivent l'inscription	80,5%	80,0%	78,6%

Source des données : enquête « entrants au chômage » en décembre 2012 - Pôle emploi.

L'évolution à la baisse des taux de reclassement est à mettre en lien avec la conjoncture délicate en France depuis plusieurs années. Après un recul important de l'activité en 2009, les rebonds enregistrés en 2010 (+1,6%) et 2011 (+2,0%) laissaient entrevoir une sortie de crise. Cependant, depuis 2012, la croissance du PIB se replie et si la croissance reste positive en 2013 elle demeure proche de zéro (ne dépassant pas 0,1% par trimestre). La situation perdure en 2014 et en moyenne annuelle, la croissance en 2014 est identique à celle de 2013, à +0,4%.

L'ICDC (Indicateur Conjoncturel de Durée de Chômage) proposé par Pôle emploi synthétise l'incidence de la conjoncture sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré. Si l'ICDC se situe à un niveau élevé au premier trimestre 2013 (433 jours) celui-ci se replie au cours des deux trimestres suivants. Après deux trimestres consécutifs de baisse, l'ICDC repart à la hausse au quatrième trimestre 2013. Après une pause au premier trimestre 2014, l'indicateur progresse à nouveau et atteint 434 jours au dernier trimestre 2014.

EVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE DURÉE DE CHÔMAGE DEPUIS 2001



Source des données : Pôle emploi.

DES SORTIES PLUS FRÉQUENTES DANS LES PREMIERS MOIS D'INSCRIPTION

La probabilité de retrouver un emploi est plus grande lorsque l'inscription au chômage est récente. A l'inverse, les sorties vers l'emploi sont moins fréquentes au fur et à mesure que la durée de chômage augmente (cf. graphique 2a). Ce résultat manifeste à la fois du fait qu'être au chômage de longue durée accroît le risque d'être progressivement écarté du marché du travail, mais aussi d'un effet de sélection par lequel restent parmi les demandeurs d'emploi de longue durée ceux qui rencontrent les plus grandes difficultés à accéder à l'emploi. Si près des trois quarts des demandeurs d'emploi interrogés ont retrouvé un emploi à l'issue de la période d'observation, ce délai varie en fonction des caractéristiques observables.

Ainsi un demandeur d'emploi âgé de moins de 30 ans sur deux est en emploi 6 mois après contre moins de trois sur dix (28,7 %) pour les personnes âgées de 50 ans ou plus (cf. graphique 2b). Au bout d'un an, 70 % des demandeurs d'emploi ayant moins de 30 ans ont trouvé un emploi et à l'issue des 18 mois, cette part atteint 75,7% (contre 46,2% pour les 50 ans et plus).

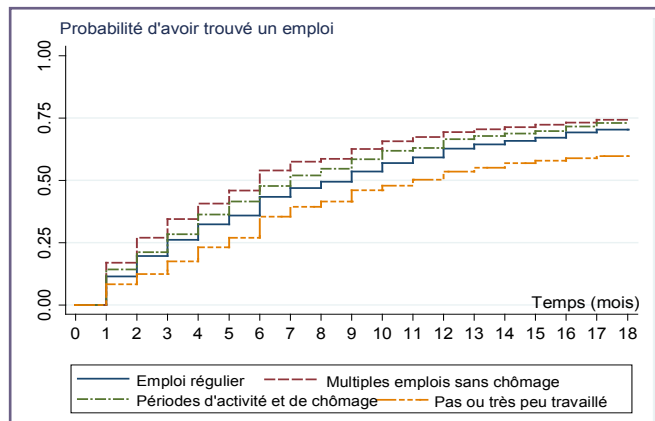
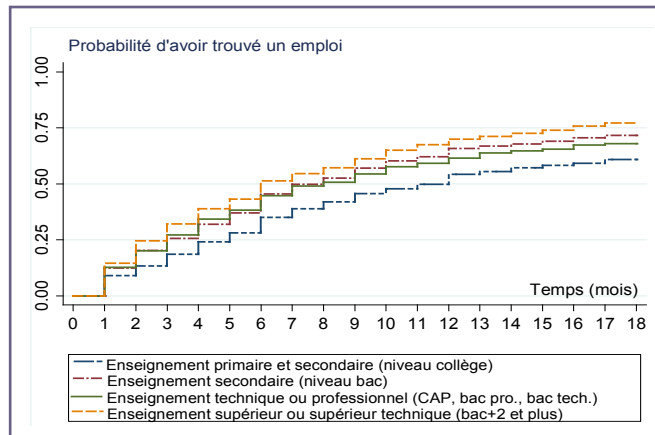
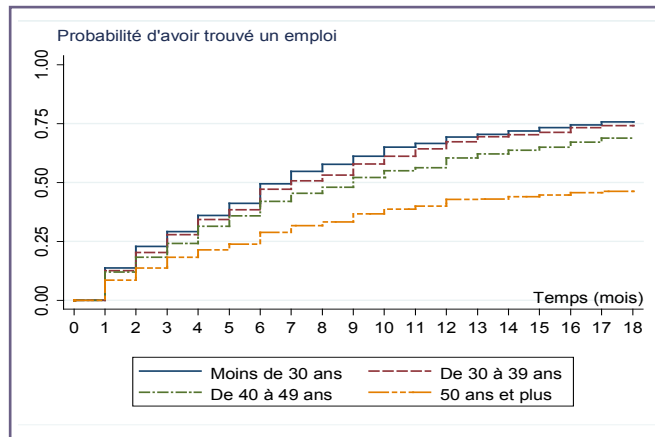
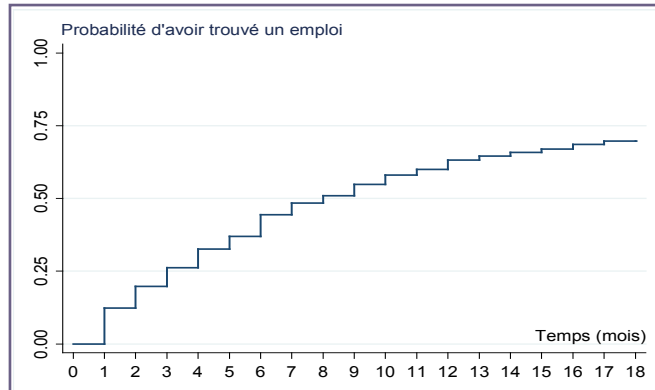
Au total, pour ceux qui ont retrouvé un emploi, la durée moyenne en dehors de l'emploi s'établit à 7 mois pour les jeunes de moins de 30 ans contre 11 mois pour les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus. Pour les classes d'âge intermédiaire, les probabilités de retour à l'emploi sont proches : au 6ème mois, respectivement 47,1% et 42,0% des demandeurs d'emploi âgés de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans sont en emploi. A la fin de la période d'observation, 74,1% des 30 à 39 ans ont retrouvé un emploi contre 68,8% pour les 40 à 49 ans. La vitesse de retour à l'emploi augmente avec le niveau de formation. Au bout d'un an, cette probabilité est de 70,0% pour les diplômés du supérieur contre 60,2% pour les demandeurs d'emploi ayant d'autres niveaux de diplôme. Les écarts restent constants dans le temps : à l'issue des 18 mois, la part des demandeurs d'emploi dans l'emploi s'élève à respectivement 77,1% et 66,4% pour les diplômés du supérieur et les non diplômés du supérieur (cf. graphique 2c).

L'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EST FACILITÉE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT EU PLUSIEURS EMPLOIS AUPARAVANT

Les demandeurs d'emploi ayant connu de multiples emplois durant leur parcours professionnel ont une probabilité plus importante de retrouver un emploi y compris par rapport à ceux qui ont toujours eu un emploi régulier. Ainsi, à l'issue de la première année d'inscription, 69,3 % des demandeurs d'emploi dont le passé professionnel se caractérise par de multiples emplois sont en emploi contre 62,7 % pour ceux qui étaient dans l'emploi régulier avant leur inscription

GRAPHIQUES 2 (a), (b), (c), (d)

ANALYSE DES DURÉES D'ACCÈS À L'EMPLOI



Méthode : les fonctions de risque sont estimées à l'aide de la méthode de Kaplan-Meier (Cf. Encadré 1). Les différentes courbes représentent la distribution au cours du temps du taux d'événements ou de « risque » lié au retour à l'emploi. Ce taux est réactualisé en fonction du nombre de retours à l'emploi effectués au cours du mois : la hauteur des marches est proportionnelle au nombre d'événements (transitions vers l'emploi) sur l'intervalle de temps considéré.

Note de lecture graphique 2 (a) : 44,5 % des individus restés au chômage ou dans d'autres situations que l'emploi (formation, congés, inactivité,...) depuis 5 mois (à compter de leur inscription à Pôle emploi) ont retrouvé un emploi au 6ème mois (taux de hasard).

Source des données : enquête «entrants au chômage» en décembre 2012 - Pôle emploi
Champ : ensemble de l'échantillon

en décembre 2012. Au bout de 18 mois, l'écart entre les deux groupes se resserre légèrement. Ainsi, 74,3 % des demandeurs qui ont eu précédemment plusieurs emplois sont en emploi contre 70,3 % pour ceux qui ont connu l'emploi régulier auparavant. La durée de recherche plus longue pour accéder à l'emploi pour ceux qui ont toujours connu un emploi régulier (en moyenne de 8 mois et demie contre 7 mois pour ceux qui ont eu plusieurs emplois auparavant) s'explique peut-être par le souhait d'attendre de trouver un emploi de meilleure qualité. En effet, la satisfaction par rapport à l'emploi retrouvé et l'adéquation avec l'emploi recherché est sensiblement plus importante pour cette population¹.

Quelle que soit la période d'observation, l'insertion sur le marché du travail reste plus difficile pour ceux qui ont peu d'expérience professionnelle. Parmi les demandeurs d'emploi ayant peu ou pas travaillé auparavant, 53,5 % ont retrouvé un emploi au bout d'une année et 59,7 % au bout de 18 mois. La durée moyenne hors de l'emploi (avant cette transition vers l'emploi) s'établit à 9 mois.

L'ANALYSE « TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS » CONFIRME LE CARACTÈRE DÉTERMINANT DU PASSÉ PROFESSIONNEL SUR LE RETOUR À L'EMPLOI

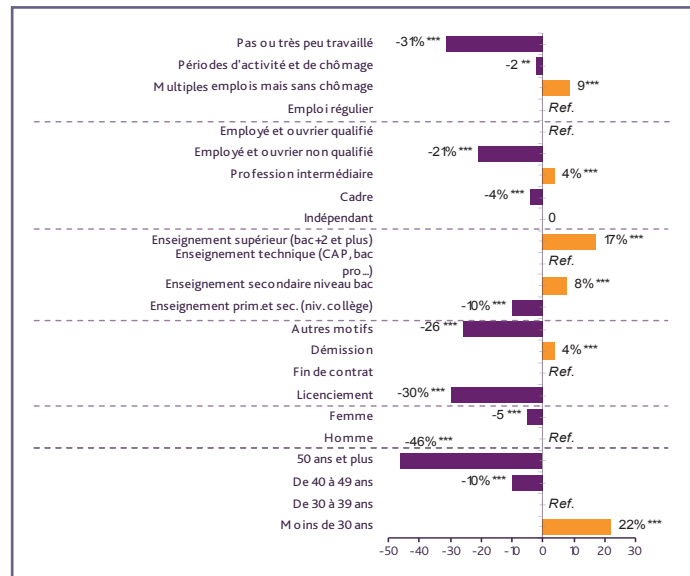
Les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans ont, quelle que soit leur ancienneté d'inscription², une probabilité de retrouver un emploi supérieure de 22 % à celle d'un demandeur d'emploi âgé de 30 à 39 ans (soit « toutes choses égales par ailleurs » 1,22 fois plus de chance de retrouver un emploi). Les 50 ans et plus ont en revanche une probabilité sensiblement inférieure (cf. graphique 3) à celle des demandeurs d'emploi de 30 à 39 ans (modalité de référence). Lorsqu'est prise en compte la durabilité de l'emploi retrouvé, l'effet observé est, quelle que soit la tranche d'âge considérée, plus faible que pour le demandeur d'emploi de référence (cf. Graphique 4).

Les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au niveau bac et les employés/ ouvriers non qualifiés ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de retour à l'emploi plus faible. La vitesse de retour à l'emploi diffère aussi significativement au regard du motif d'inscription. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi suite à un licenciement mettent plus de temps pour accéder à l'emploi que ceux inscrits pour d'autres motifs, soit une diminution de 30 % de la probabilité de retour à l'emploi. Concernant la trajectoire professionnelle antérieure, si la durée d'accès à l'emploi est plus longue pour les plus éloignés de l'emploi, le fait d'avoir eu

de multiples emplois augmentent légèrement les chances de sorties du chômage (augmentation de 9 % de la probabilité de retour à l'emploi) par rapport à la situation de référence (passé professionnel caractérisé par l'emploi régulier).

GRAPHIQUE 3

PROBABILITÉ (INSTANTANÉE) D'OBTENTION D'UN EMPLOI SELON LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (VARIATIONS À LA RÉFÉRENCE)



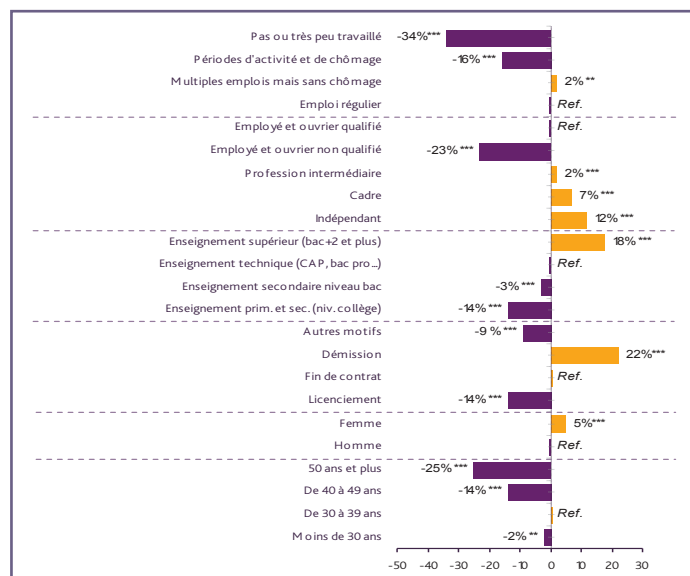
Source des données : enquête « entrants au chômage » en décembre 2012 - Pôle emploi
Champ : ensemble de l'échantillon

La probabilité pour qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1% (***), 5% (**), 10% (*).
Méthode : Les probabilités instantanées (à tout moment) de retrouver un emploi sont estimées à l'aide d'un modèle à risques proportionnels de Cox (Cf. Encadré 2).

Note de lecture : « toutes choses égales par ailleurs », les demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans ont, à chaque date depuis leur inscription à Pôle emploi, une probabilité instantanée 22% fois plus élevée que ceux ayant entre 30 et 39 ans.

GRAPHIQUE 4

PROBABILITÉ (INSTANTANÉE) D'OBTENTION D'UN EMPLOI DURABLE SELON LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (VARIATIONS À LA RÉFÉRENCE)



Source des données : enquête « entrants au chômage » en décembre 2012 - Pôle emploi
Champ : ensemble de l'échantillon

La probabilité pour qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1% (***), 5% (**), 10% (*).
Méthode : Les probabilités instantanées (à tout moment) de retrouver un emploi sont estimées à l'aide d'un modèle à risques proportionnels de Cox (Cf. Encadré 2).

Note de lecture : « toutes choses égales par ailleurs », les demandeurs d'emploi cadres ont, à chaque date depuis leur inscription à Pôle emploi, une probabilité instantanée 7% fois plus élevée que les employés et ouvriers qualifiés.

1 - 40,4 % des demandeurs d'emploi dont le passé professionnel se caractérisait par un emploi régulier se disent très satisfaits de l'emploi retrouvé 6 mois après leur inscription contre 34,9 % pour ceux qui ont eu plusieurs emplois auparavant et 32,4 % pour ceux qui alternaient entre périodes de chômage et périodes d'emploi.

2 - Les trajectoires sont analysées via la probabilité instantanée de retour à l'emploi au cours de la période de 18 mois qui suit l'inscription.

ENCADRÉ 2

LES MODÈLES DE DURÉE APPLIQUÉS AUX SORTIES DU CHÔMAGE

L'échantillon constitué des demandeurs d'emploi entrés au chômage en décembre 2012 est interrogé à trois dates successives. Une première vague d'interrogation a eu lieu en juin 2013, une deuxième en décembre 2013 et enfin une troisième en juin 2014. Pour chacune des 3 interrogations les demandeurs d'emplois doivent reconstituer le calendrier mensuel de leur situation d'emploi ou de chômage sur les six derniers mois de sorte que l'ensemble des données s'étend sur une période totale de 18 mois. Si l'historique peut contenir plusieurs périodes de chômage c'est sur la reprise du premier emploi depuis l'inscription en décembre 2012 que portera l'analyse.

Par rapport à l'analyse standard s'intéressant au taux d'évènement, les modèles de durée permettent de prendre en compte les censures qui sont inhérentes à ce type de données. Si un individu peut présenter l'évènement d'intérêt (retour à l'emploi) pendant le suivi, certaines observations peuvent être censurées lorsque la période d'observation est interrompue avant que le retour à l'emploi n'ait pu être observé. Deux principaux cas de figure peuvent se présenter concernant la présence de données censurées :

1) La présence d'un horizon temporel limité fait qu'un demandeur d'emploi peut ne pas avoir subi l'évènement (retour à l'emploi) à la fin de la période d'observation. Pour ces demandeurs d'emploi le délai de retour à l'emploi est inobservable et est supérieur ou égal à la période de suivi. Les demandeurs d'emploi sont toujours au chômage à la fin du calendrier mensuel (date de point ou de fin d'observation) sans que l'on sache à quel moment ces derniers retrouveront un emploi. Ces observations seront considérées comme censurées à droite.

2) En présence d'information incomplète, un demandeur d'emploi n'ayant pas répondu à l'ensemble des vagues d'interrogation fait l'objet d'un suivi partiel sur la période d'observation. Il subsiste des individus « perdus de vue » pour lesquels la reprise d'emploi n'a pas été observée. Le temps de survie au chômage sera donc également censuré dans la mesure où l'historique s'arrête à la dernière date connue pour laquelle le demandeur d'emploi était encore au chômage. La prise en compte de ces observations dans l'analyse afin d'éviter un éventuel biais repose sur l'hypothèse d'indépendance entre la cause de la censure et l'occurrence de l'évènement observé (retour à l'emploi).

C'est l'estimateur de Kaplan-Meier qui est mobilisé ici afin d'estimer la distribution au cours du temps de la probabilité d'effectuer une transition vers l'emploi (taux cumulé d'évènements ou risque). En d'autres termes, le risque se définit ici comme la proportion de demandeurs d'emploi qui accèdent à un emploi à la date t sachant qu'ils sont restés au chômage ou sans activité (formation, congés, inactivité,...) jusqu'à cette date. L'estimateur du Kaplan-Meier permet la comparaison des distributions des évènements au cours du temps pour des sous-populations (ex : diplômés vs. non-diplômés). Il se limite néanmoins à l'analyse univariée des différents facteurs. L'utilisation d'une régression de Cox (modèle à risques proportionnels) permet de compléter l'analyse par la mesure des effets propres (toutes choses égales par ailleurs) des variables observables pouvant exercer une influence sur la probabilité instantanée de retrouver un emploi (probabilité de connaître l'évènement à chaque instant t).

Dans le modèle de Cox, le risque instantané est le produit d'une fonction de risque de base (hasard moyen) commun à l'ensemble des individus (aucune hypothèse n'est faite sur sa forme au cours du temps) et d'une fonction exponentielle des facteurs de risque dont les paramètres doivent être estimés. La probabilité instantanée de retrouver un emploi est supposée constante pendant la durée d'observation de sorte que les fonctions de risques entre deux individus sont proportionnelles et que leur rapport de proportionnalité est indépendant du temps. Le paramètre $\exp(\beta)$ (rapport de risque, Hazard Ratio) représente donc le facteur multiplicatif de la probabilité de retour à l'emploi à n'importe quel moment au cours de la période considérée, pour un individu présentant le facteur de risque par rapport à l'individu de référence.

DES TRAJECTOIRES HÉTÉROGÈNES, MARQUÉES POUR CERTAINES PAR LA RÉCURRENCE DU CHÔMAGE

À côté des transitions vers l'emploi, le calendrier mensuel des situations des demandeurs d'emploi permet de rendre compte de la complexité et de l'hétérogénéité de leurs parcours. Une typologie³ opérée sur la base du temps passé dans les différents « états » (cdi, cdd > 6 mois, cdd < 6 mois, formation, chômage, autres situations ...) au cours des 18 mois qui suivent l'inscription à Pôle emploi permet de regrouper les demandeurs d'emplois aux trajectoires proches. Cinq types de parcours de poids relativement homogène (cf. Tableau 4) se distinguent :

- « **Accès difficile à l'emploi** » (27,3% de l'échantillon). Ce parcours est caractérisé par la durée passée au chômage la plus longue, qui traduit une forte difficulté d'accès à l'emploi. Ainsi, les demandeurs d'emploi appartenant à ce groupe ont passé en moyenne 89,5% de leur temps au chômage sur l'ensemble des dix-huit mois d'observation (cf. Tableau 5). Les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité importante d'appartenir à ce groupe (40,5% contre 24,0% pour la référence constituée des 30 à 39 ans). Les demandeurs d'emploi non qualifiés inscrits suite à un licenciement ont également plus de risque d'appartenir à ce groupe. L'accompagnement renforcé y est particulièrement mobilisé (cf. Encadré 3). Ainsi, les demandeurs d'emploi sur ce type

d'accompagnement ont une probabilité de 34,4 % d'appartenir à ce premier groupe contre 24,0% pour ceux qui sont en accompagnement guidé (cf. Tableau 6).

- « **Accès rapide à l'emploi pérenne** » (17,4% de l'échantillon). Ce parcours se caractérise par une faible durée de chômage associée à un accès rapide (inférieur à 6 mois) à l'emploi en CDI. C'est dans ce groupe que le temps passé en emploi pérenne (CDI) est le plus long (soit 71,0 % du temps). Les deux transitions les plus souvent observées sont le passage du chômage à l'emploi en CDI et le passage du chômage à la création d'entreprise. Ce type de parcours s'applique davantage aux demandeurs d'emploi « cadre » ou « indépendant » (cf. Tableau 6). De même, les plus diplômés et ceux dont le passé professionnel se caractérise par une certaine continuité dans l'emploi ont plus de chance de connaître ce type de trajectoires professionnelles.

- « **Chômage récurrent** » (14% de l'échantillon). Ce parcours est caractérisé par des aller-retours entre emplois de courte durée (notamment intérimaires) et période de chômage. Ce type de parcours touche plus fortement les moins de 30 ans qui connaissent en début de vie active des difficultés à accéder à des emplois durables. Ainsi, les personnes ayant auparavant cumulé périodes d'activité et de chômage ont une probabilité légèrement supérieure à se trouver dans ce groupe (24,4 % contre 21,0 % pour ceux qui ont connu une certaine régularité dans l'emploi avant leur inscription). Les demandeurs d'emploi concernés par ce type de parcours ont par ailleurs un niveau de formation équivalent au Bac ou possède un diplôme de l'enseignement professionnel ou technique (cf. Tableau 6).

- « **Accès à l'emploi durable hors CDI** » (16,3 % de l'échantillon). Si ce type de parcours se caractérise par un accès durable à l'emploi, les reclassements se font moins rapidement que dans le parcours « accès rapide à l'emploi pérenne ». La durée moyenne d'accès à l'emploi y est légèrement supérieure à six mois. Ce parcours se rapproche dans sa composition des caractéristiques de l'individu de référence, il concerne davantage les individus qui ont entre 30 et 39 ans, inscrits pour une fin de contrat, de formation technique ou supérieure et ayant toujours eu un emploi régulier avant de connaître le chômage. Proche du marché du travail, les demandeurs d'emploi appartenant à ce groupe ont une probabilité plus forte de bénéficier d'un accompagnement suivi caractérisé par des contacts plus dématérialisés et moins fréquents avec les conseillers Pôle emploi.

- « **Chômage persistant et inactivité** » (25% de l'échantillon). Ce parcours se caractérise par une plus grande discontinuité des trajectoires et une difficulté certaine quant à l'insertion sur le marché du travail (la moitié du temps de suivi est passée

2- Les trajectoires sont analysées via la probabilité instantanée de retour à l'emploi au cours de la période de 18 mois qui suit l'inscription.

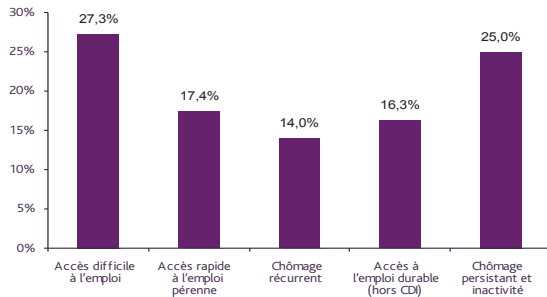
au chômage). Il s'agit également du groupe dans lequel les transitions entre chômage et formation et entre chômage et périodes de congés sont les plus fréquentes. Avoir un faible niveau de formation et peu d'expérience

professionnelle augmente la probabilité d'appartenir à ce groupe. Les demandeurs d'emploi présents dans ce groupe bénéficient davantage de l'accompagnement guidé caractérisé par un appui régulier dans leur

recherche d'emploi souvent complété par une offre de formation ou une mesure d'adaptation des compétences.

TABLEAU 4

RÉPARTITION DES TYPES DE TRAJECTOIRES DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Source des données : enquête «entrants au chômage» en décembre 2012 - Pôle emploi
Champ : répondants aux trois vagues de l'enquête.

TABLEAU 5

RÉPARTITION DU TEMPS PASSÉ (EN MOYENNE) DANS LES DIFFÉRENTS ÉTATS SELON LE GROUPE D'APPARTENANCE

	% du temps passé en CDI (y compris création d'entreprise)	% du temps passé en contrat > 6 mois	% du temps passé en contrat < 6 mois	% du temps passé en formation	% du temps passé au chômage	% du temps passé dans une autre situation (congés, retraite,...)
Groupe 1	2,2	1,3	4,0	1,6	89,5	1,5
Groupe 2	71,1	2,6	5,4	1,9	17,0	2,2
Groupe 3	4,5	8,8	53,4	3,9	27,5	1,8
Groupe 4	6,0	51,9	10,7	3,4	26,2	1,7
Groupe 5	9,1	5,1	9,9	14,5	50,6	10,8

Source des données : enquête «entrants au chômage» en décembre 2012 - Pôle emploi
Champ : répondants aux trois vagues de l'enquête.

TABLEAU 6

PROBABILITÉ D'APPARTENANCE AUX DIFFÉRENTS GROUPES SELON LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (ÉCARTS DE POINTS À LA RÉFÉRENCE)

	Groupe 1 : «accès difficile à l'emploi»	Groupe 2 : «accès rapide à l'emploi pérenne»	Groupe 3 : «chômage récurrent»	Groupe 4 : «accès à l'emploi durable (hors CDI)»	Groupe 5 : «chômage persistant et inactivité»
Probabilité de référence	24 %	6 %	21 %	26 %	89,5
AGE					
Moins de 30 ans	-7,1***	-0,5***	6,0***	0,4	0,9***
De 30 à 39 ans	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
De 40 à 49 ans	3,4***	2,2***	-2,1***	-5,1***	-1,6***
50 ans et plus	16,5***	-0,3	-10,9***	-1,9***	-6,7***
SEXE					
Homme	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Femme	-5,5***	1,2	-0,5**	1,8***	3,8***
MOTIF D'INSCRIPTION					
Licenciement	14,4***	3,4***	-12,4***	-13,4***	4,4***
Fin de contrat	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Démission	-0,7	6,8***	-3,3***	-7,0***	0,7
Autres motifs	6,9***	2,3***	-6,8***	-7,0***	2,8***
MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT					
Accompagnement guidé	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Accompagnement renforcé	10,4***	-3,0***	-3,2***	-4,8***	-0,7**
Parcours suivi	-6,8	2,9***	4,1***	6,6***	-4,4***
NIVEAU D'ÉTUDES					
Formation inférieur au niveau bac	0,0	1,6***	-1,5***	-2,2***	0,4
Formation niveau bac	-3,4***	1,5***	1,0***	-0,2	1,1***
Formation technique	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Formation niveau bac+2 et plus	-3,4***	3,2***	-0,3***	1,4***	-1,8***
CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE					
Indépendant	2,8***	12,7***	-8,1***	-17,2***	-3,6***
Cadre	5,5***	2,1***	-11,7***	-4,1***	-2,1
Profession intermédiaire	0,4*	1,2***	-3,4***	-2,2***	1,7***
Employé/ouvrier non qualifié	6,9***	-2,6***	-1,9***	-0,8**	-0,5*
Employé/ouvrier Qualifié	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
PASSÉ PROFESSIONNEL					
Emploi régulier	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Multiplés emplois mais sans chômage	-0,9***	0,7***	5,8***	-5,9***	0,0
Périodes d'activité et de chômage	3,2***	-2,1***	3,4***	-2,0	0,6*
Pas ou très peu travaillé	9,3	-2,1***	-4,5***	-8,4***	5,1***

Source des données : enquête «entrants au chômage» en décembre 2012 - Pôle emploi
Champ : répondants aux trois vagues de l'enquête.

ENCADRÉ 3

LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Depuis le premier semestre 2013, l'accompagnement des demandeurs d'emploi par Pôle emploi est assuré selon trois modalités d'intensité depuis le premier semestre 2013 : la modalité « suivi » s'adresse aux demandeurs d'emploi les plus proches du marché travail et les plus autonomes dans leur recherche, l'accompagnement « guidé » destiné aux demandeurs d'emploi ayant besoin d'avoir un appui régulier dans leur recherche d'emploi et enfin l'accompagnement « renforcé » qui concerne les demandeurs d'emploi ayant besoin d'être fortement et individuellement accompagné dans leur recherche d'emploi et pour l'élaboration de leur projet professionnel.

Cette nouvelle offre de services s'est mise en place après l'entrée de la cohorte étudiée de sorte que les différentes modalités d'accompagnement ont été prises en compte à partir de juin 2013 (date de la première interrogation) et non à partir de la date d'inscription. Parce que le type de suivi peut parfois être amené à changer au cours d'une même période de chômage, c'est la modalité d'accompagnement la plus longue au cours de la période d'observation qui a été retenue dans l'analyse.

Note méthodologique : les effets de chaque variable du modèle Logit sont représentés par un coefficient mesurant l'écart (en points) par rapport à la situation de référence. L'individu de référence est un homme âgé de 30 à 39 ans, ayant eu pour motif d'inscription une fin de contrat, avec un niveau de formation technique ou professionnelle, un statut d'employé/ouvrier qualifié et un passé professionnel caractérisé par l'emploi régulier. La probabilité pour qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1% (***) , 5% (**), 10% (*).

Note de lecture : être âgé de moins de 30 ans augmente de 6 points la probabilité d'appartenir au groupe 3, soit une probabilité de 27% contre 21% pour l'individu de référence (être âgé de 30 à 39 ans).

SOURCES ET METHODES

Population enquêtée :

Faisant suite à deux enquêtes du genre - la première sur une cohorte d'inscrits en décembre 2008, l'autre sur les inscrits de décembre 2010, Pôle emploi a relancé l'opération sur une cohorte d'inscrits en décembre 2012 et a procédé à trois vagues d'interrogation. Une première vague d'interrogation a eu lieu en juin 2013, une deuxième en décembre 2013 et enfin une troisième en juin 2014. Certaines données peuvent être partiellement observées dans la mesure où une partie de l'échantillon n'a pas répondu à l'ensemble des vagues d'interrogation. En juin 2013, 7 024 personnes étaient interrogées ; en décembre 2013, 78,7% des personnes participaient (5 529) à la deuxième vague et 63,8 % (4 479) faisaient partie de la troisième vague (juin 2014).

Base de sondage :

un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours du mois de décembre 2012 a été constitué à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

Echantillonnage :

l'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 7 000 répondants. Compte tenu d'un certain nombre de numéros de téléphone manquants ou obsolètes et de nombreuses non-réponses auxquelles ont été confrontés les enquêteurs, c'est un fichier d'environ 45 000 individus qui a été adressé à BVA pour procéder à l'enquête. Il s'agit d'un échantillon équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...).

Redressement :

BVA a fourni à Pôle emploi un échantillon de réponses exploitables de 7007 individus. Un redressement de type « calage sur marges » a été opéré en utilisant comme variables de calage les variables retenues dans la stratification.

Définitions :

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.



EN SAVOIR PLUS

BONNET (Anita) « Entrants au chômage en décembre 2010 : situation 18 mois après l'inscription », Repères et analyses n°52, novembre 2012

DUCATEZ (Stéphane) et EUZENAT (Damien) « L'indicateur conjoncturel de durée de chômage (ICDC) », Repères et analyses n°47, juillet 2012

SABY (Karine), « Entrants au chômage en décembre 2012 : un accès à l'emploi plus difficile », Eclairages et Synthèses n°03, avril 2014

- Directeur de la publication : Jean BASSÈRES
- Directeur de la rédaction : Stéphane DUCATEZ
- Réalisation : Service communication siège